

CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ACCES A L'EMPLOI D'AGENT TECHNIQUE  
DE LA STATISTIQUE

AU TITRE DE L'ANNEE 2003

Sujet 12

SESSION DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2000

EPREUVE DE : CULTURE GENERALE ET  
ADMINISTRATIVE

DUREE : 02 H 00  
COEFFICIENT : 02

- 1) - Après avoir énuméré les différents pouvoirs de l'Etat vous citerez ceux qui fonctionnent actuellement en Côte d'Ivoire.
- 2) - Voici un ensemble de mots. Classez-les dans les différentes catégories de vertus.  
Le courage – la persévérance – la sobriété – l'assiduité – la ponctualité – le respect du bien public.
- 3) - Enumérez les départements des régions du Worodougou et du Haut-Sassandra
- 4)- Donnez la catégorie, le grade et la famille d'emploi des Agents Techniques de la Statistique
- 5) - Enumérez les moments de départ à la retraite des fonctionnaires.
- 6) - Quelles sont les obligations du fonctionnaire dans le service ?
- 7) – Dites quelles ont été les différentes capitales de la Côte d'Ivoire depuis la colonisation jusqu'à ce jour ?

**Corrigé sujet 12**

- 1) Au temps de la transition
- 2) Courage, sobriété et persévérance (vertus individuelles)  
Assiduité et ponctualité (vertus professionnelles)
- 3) Worodougou (dépt. Séguéla, Mankono) ; Haut Sassandra (dépt. Saloa ; Vavou ; Issia)
- 4) Agent Technique de la Statistique = catégorie : C grade : C2 famille d'emploi est  
emploi scientifique technique
- 5) – 30 ans de services effectifs
  - ✓ 60 ans d'âge pour les catégories A4 et A7
  - ✓ 55 ans d'âge pour les autres catégories
  - ✓ Participation
  - ✓ Pour invalidité
- 6) Elles sont six (6) : obligation de présence physique et intellectuelle
  - ✓ Obligation de discrétion
  - ✓ Obligation de probité ou honnêteté
  - ✓ Obligation d'obéissance hiérarchique
- 7) Les différentes étapes sont = Bingerville, Bassam, Abidjan et Yamoussoukro